

Déclaration commune Medef, CPME, U2P : Ne jouons pas avec l'emploi et les salaires

Publié le 8 décembre 2025

Des signaux très inquiétants clignotent ces temps-ci et curieusement, ils passent sous le radar de l'attention.

Le principal est celui d'une possible baisse des allègements de cotisations. En clair, on serait en train de dire aux entreprises : *"pour redresser les comptes, on va rendre le travail plus cher"*. Mais dans la période actuelle, c'est le pire message à envoyer.

Pourquoi ? Parce que notre économie ralentit déjà, et que la réalité est dure sur le terrain : les défaillances d'entreprises repartent nettement à la hausse – 69 000 en 2025, avec une progression forte pour les TPE et les PME. Quand les entreprises vacillent, ce sont des emplois et des salaires qui titubent aussi.

Soyons simples : si on augmente le coût du travail, on embauche moins, on investit moins, on augmente moins les salaires. Ce n'est pas une opinion, c'est un mécanisme économique évident.

Or ce qui est envisagé n'est pas marginal. Une baisse de 1,6 milliard d'euros d'allègements de cotisations en 2026 est déjà programmée par rapport à 2024 et il est envisagé d'ajouter encore 1,5 milliard d'euros de réduction supplémentaire.

Autrement dit : au lieu d'aider le pays à créer de l'activité, on choisit de taxer ce qui fait tourner l'économie — l'emploi !

Et ce n'est pas tout. Ces baisses s'ajoutent à d'autres décisions déjà prises ou annoncées : contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, hausse de certaines contributions patronales sur les ruptures conventionnelles, baisse des aides à l'apprentissage...

Il faut casser une idée reçue : les allègements de cotisations ne sont pas un privilège. Ils compensent un fait bien connu des Français : nous avons un salaire minimum élevé par rapport au salaire médian et un modèle social financé avant tout par le travail.

Même avec ces allègements, le travail coûte plus cher ici qu'ailleurs : les prélèvements sur le travail payés par les employeurs représentent 11,9 % du PIB en France, contre 9,4 % en Espagne, 9,3 % en Italie et 6,8 % en Allemagne.

Donc les réduire encore, c'est creuser un handicap et prendre le risque de casser l'emploi... et la progression des salaires.

Aujourd'hui, le pays a besoin de cohérence et de courage.

Renoncer clairement à toute baisse des allègements de cotisations. Les raboter encore, c'est une taxe sur l'emploi. Et une taxe sur l'emploi, c'est une taxe sur les salaires de demain.

Dans une France qui doute, la pire politique serait celle qui fait payer le redressement sur le travail. Protéger l'emploi sans le renchérir, c'est protéger les Français aujourd'hui et préparer les salaires de demain. C'est une responsabilité collective.

Patrick Martin, président du Medef

Amir Reza-Tofighi, président de la CPME

Michel Picon, président de l'U2P